

## La MRC de Drummond investit 200 000 \$ dans l'amélioration de la qualité de vie en milieu rural

Le 11 avril 2024 – La MRC de Drummond est heureuse d'annoncer une aide financière totalisant près de 200 000 \$ pour permettre la réalisation de 11 projets dans plusieurs municipalités de son territoire.

Ces subventions, qui font suite à un appel de projets dans le cadre du Fonds de la ruralité, visent à améliorer la qualité de vie des citoyens et des citoyennes en milieu rural.

### Les projets soutenus

Sur recommandation du comité d'analyse, le conseil de la MRC a accepté les demandes des municipalités et des organisations suivantes :

- La Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham, pour l'événement Carrefour art et délice (4770 \$);
- La Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover, pour un planchodrome (*skatepark*) (25 000 \$);
- La Maison de la culture de L'Avenir, pour une mise à jour des équipements (25 000 \$);
- La Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Village, pour une promenade et une aire de repos au bassin du Hameau (22 549 \$);
- La Municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham, pour la poursuite de travaux au parc du Sanctuaire (25 000 \$);
- La Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, pour l'aménagement du parc des Cygnes (25 000 \$);
- La Municipalité de Wickham, pour le projet *Le retour de la balle molle* (6029 \$);
- La Municipalité de Saint-Bonaventure, pour la mise à niveau des terrains sportifs et du parc Lalime (25 000 \$);
- Le Centre communautaire de Saint-Joachim-de-Courval, pour l'aménagement d'un espace kiosque multifonctionnel au parc des Rapides-Spicer (15 000 \$);
- La FADOQ de Saint-Félix-de-Kingsey, pour l'achat de jeux (888 \$);
- Le Comité local de développement de Saint-Bonaventure, pour l'initiative *Ensemble pour une cour d'école réinventée* (25 000 \$).

Un deuxième appel de projets sera lancé plus tard cette année à l'intention des municipalités et des organisations admissibles, puisque la somme prévue pour 2024 dans le cadre de ce programme d'aide n'a pas été entièrement engagée.

Rappelons que le Fonds de la ruralité est financé à même le Fonds régions et ruralité (FRR) du gouvernement du Québec, qui appuie les MRC dans l'exercice de leurs responsabilités liées au développement local et régional.

-30-

Source :

Jean Dufresne, coordonnateur des communications

MRC de Drummond

[jdufresne@mrcdrummond.qc.ca](mailto:jdufresne@mrcdrummond.qc.ca) | 819 477-2230, poste 123